

## COMPTE-RENDU COPIL n° 11

PROJET / 210368

RD31 - Chailland-Ernée - Études d'opportunité phase 2

MAITRE D'OUVRAGE/MOE GENERALE

**Département de la Mayenne**

LIEU / DATE DE REUNION

**Communauté de Communes de l'Ernée / mardi 17 février 2026 – 14h à 15h30**

N° DU COMPTE-RENDU / REDACTEUR

**COMPTE-RENDU / Comité de pilotage n° 11**

INTERVENANTS	FONCTION	MOB	MAIL	PRESENT	DIFFUSION
Daniel GENDRY	Conseiller régional des Pays de la Loire	06 09 31 43 67	<a href="mailto:daniel.gendry@paysdeloire.fr">daniel.gendry@paysdeloire.fr</a>		X
Vincent SAULNIER	Vice-président du Conseil départemental Président de la Commission <i>Territoires</i>		<a href="mailto:vincent.saulnier@lamayenne.fr">vincent.saulnier@lamayenne.fr</a>	X	X
Jacqueline ARCANGER	Vice-présidente du Conseil départemental Conseillère Départementale du canton d'Ernée Maire d'Ernée	06 48 49 18 61	<a href="mailto:Jacqueline.arcanger@lamayenne.fr">Jacqueline.arcanger@lamayenne.fr</a>	X	X
Claude TARLEVE	Vice-président du Conseil départemental Conseiller Départemental du canton d'Ernée	06 24 47 43 03	<a href="mailto:Claude.tarleve@lamayenne.fr">Claude.tarleve@lamayenne.fr</a>	X	X
Gilles LIGOT	Président de la Communauté de Communes de l'Ernée	02 43 05 98 80	<a href="mailto:secretariat.general@lernee.fr">secretariat.general@lernee.fr</a>	X	X
Gervais HAMEAU	Maire de Montenay	06 48 49 18 61	<a href="mailto:mairie@montenay.net">mairie@montenay.net</a>	X	X
Bruno DARRAS	Maire de Chailland	06 80 31 20 21	<a href="mailto:bruno.darras@wanadoo.fr">bruno.darras@wanadoo.fr</a>		X
Alain CHUPIN	Maire adjoint de Chailland	06 74 39 20 07	<a href="mailto:mairie.chailland@wanadoo.fr">mairie.chailland@wanadoo.fr</a>	X	X
Sandrine CROTEREAU-RAGARU	Maire de Saint-Hilaire-du-Maine		<a href="mailto:mairie@sthilairidumaine.fr">mairie@sthilairidumaine.fr</a>		X
Gérard NOWACKI	DGS – Mairie d'Ernée		<a href="mailto:dgs@ville-ernee.fr">dgs@ville-ernee.fr</a>		X
Christelle BIRON	Direction transport et mobilités Région pays de la Loire		<a href="mailto:Christelle.biron@paysdeloire.fr">Christelle.biron@paysdeloire.fr</a>		X
Sophie BONNIERE	CD53 – Directrice du développement et de l'aménagement durables	02 43 66 52 03	<a href="mailto:sophie.bonniere@lamayenne.fr">sophie.bonniere@lamayenne.fr</a>		X
Denis CHARON	CD53 – Adjoint à la Directrice	02 43 66 54 30	<a href="mailto:denis.charon@lamayenne.fr">denis.charon@lamayenne.fr</a>	X	X
Bénédicte TAISNE	CD53 – Cheffe du Service études et travaux	02 43 66 54 30	<a href="mailto:Benedicte.taisne@lamayenne.fr">Benedicte.taisne@lamayenne.fr</a>	X	X
Dominique NAIRIÈRE	CD53 - Conductrice d'opérations Service études et travaux	02 43 66 54 30	<a href="mailto:dominique.nairiere@lamayenne.fr">dominique.nairiere@lamayenne.fr</a>	X	X
Camille REMOUE	SCE - Cheffe de projet	02 51 17 29 29 06 73 68 21 54	<a href="mailto:Camille.remoue@sce.fr">Camille.remoue@sce.fr</a>		X
Damien DANTHU	SCE – Chef de projet infrastructure routière		<a href="mailto:Damien.danthu@sce.fr">Damien.danthu@sce.fr</a>	X	X

**M. SAULNIER précise l'objectif principal de la réunion du COPIL : présentation des adaptations envisagées pour la variante retenue suite à la dernière réunion publique du 2 octobre 2025.**

**Présentation d'un diaporama (pièce jointe) :**

- 1. La variante présentée à la réunion publique,**
- 2. Suppression de l'ouvrage de la « Fizellerie »,**
- 3. Ajout d'un ouvrage à « la Bodinière »,**
- 4. Test de l'écluse au niveau de l'échangeur du Tertre,**
- 5. Point sur études environnementales,**
- 6. Foncier et mesures compensatoires,**
- 7. Communication.**

## **Synthèse des échanges :**

### **Suppression de l'ouvrage de « la Fizellerie »**

M. SAULNIER rappelle la demande faite lors de la réunion publique du 2 octobre dernier par plusieurs riverains.

La solution 2 de continuité de voie de desserte via la zone d'activités, en remplacement du passage supérieur, est préférée à la solution 1, voie de desserte continue vers le giratoire d'Ernée : moins d'incidence, notamment sur l'emprise du garage Renault.

La voie intérieure à la ZA sera aménagée en conséquence avec recalibrage de celle-ci par anticipation au développement prévisionnel de la ZA.

Une emprise reste nécessaire sur les parcelles du garage Renault pour le passage de la voie douce sans dégrader les conditions d'approche de la RD31 sur le giratoire et de maintenir ainsi la sécurité des usagers.

Une éventuelle réserve de Cyclocoop pourrait être émise sur la perte de transparence de traversée de la RD31 aménagée en 2x2 voies.

### **Ajout d'un ouvrage à « la Bodinière »**

M. SAULNIER informe de la dernière rencontre du 9 février avec la Famille Béchu pour leur annoncer l'acceptation du maître d'ouvrage quant à la réalisation d'un passage supérieur au droit de la Bodinière.

Une rencontre « technique » reste à programmer pour lever le sujet foncier nécessaire à cet aménagement. L'emprise concerne environ 3,5 ha de terrain et représente une condition sine qua non à la validation de la solution avec pont.

Pour rappel, la solution initialement préférée de déplacement de la stabule, offrant un meilleur compromis global, présente cependant un écart de coût peu marquant avec la solution pont. Cette solution présente aussi un avantage pour les riverains de l'Aulnaie en leur évitant un allongement de parcours non valorisable comme cela pouvait être envisagé pour l'exploitant agricole.

M. SAULNIER rappelle les efforts substantiels réalisés par le Département dans l'aboutissement de cette solution.

### **Test « écluse » au droit du passage inférieur de l'échangeur du Tertre**

Le test in situ réalisé au mois de novembre 2025 laisse présager d'une faisabilité du système, compatible avec le développement de la ZA au regard des trafics constatés (notamment PL). Les études ultérieures permettront d'affiner les dispositions techniques (réglages des feux, activation du système en fonction de la période jour/nuit, éventuellement en fonction de la saisonnalité).

Cette solution technique permet d'aménager le passage existant (qui sera prolongé) avec 1 voie de circulation et un passage piétons/cycles en évitant la construction d'un nouveau passage inférieur pour modes doux.

### **Artificialisation des sols**

La surface artificialisée est d'environ 26 ha.

Cette opération serait à inscrire dans les projets stratégiques dans le cadre du SRADDET afin de ne pas être comptabilisée dans les surfaces du territoire et éviter de compromettre leur développement futur.

Les surfaces exactes seront calculées dans le cadre du montage du dossier d'enquête publique en 2026.

## Communication

Une double communication est privilégiée :

- 2 lettres d'information : une en 2026, l'autre en 2027 avant la réunion publique et l'enquête.
- Organisation d'un COPIL en septembre avec les nouveaux élus issus du scrutin du printemps 2026. La 1<sup>ère</sup> lettre d'information serait émise après ce COPIL, soit en octobre.

## Conclusion

En synthèse sur les différents points soumis à la décision du COPIL, les adaptations suivantes ont été retenues :

<b>Propositions</b>	<b>Choix du COPIL</b>
<b>Suppression du passage supérieur au droit de la Fizellerie</b>	Validé incidence financière : - 2 M€TTC
<b>Ajout d'un passage supérieur au droit de la Bodinière</b>	Validé incidence financière : + 1 M€TTC
<b>Aménagement d'un sas par feux en traversée de l'échangeur du Tertre</b>	Validé incidence financière : - 0,5 M€TTC

Le montant global de l'opération, avant confirmation avec les études AVP, est donc ramené à **28 M€ TTC**.

## Planning / Prochaines réunions

Les prochaines échéances sont :

- COPIL en septembre 2026 avec les nouveaux élus locaux,
- Montage des dossiers réglementaires en 2026 et dépôt en préfecture mars 2027,
- Réunion publique printemps 2027,
- Enquête publique à l'été 2027,
- Arrêté DUP : fin 2027.